

Luxembourg, le 10 novembre 2020



Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de la Culture :

«Je viens d'apprendre que la galerie nationale ne sera pas aménagée à côté de la Cathédrale Notre-Dame de Luxembourg, dans les anciens locaux de la Bibliothèque nationale, mais bien à Dudelange, dans le quartier « Neischmelz ».

Voilà pourquoi j'aimerais poser les questions suivantes à Madame la Ministre de la Culture :

- *Madame la Ministre peut-elle préciser pour quelles raisons le site de la future galerie nationale sera implanté au sud du pays? Ce choix repose-t-il entre autres sur une stratégie de décentralisation culturelle ?*
- *Suite au choix de transférer la galerie nationale dans la Minette, le gouvernement serait-il désormais disposé à réfléchir sur l'aménagement d'une infrastructure culturelle dans le nord du pays, telle par exemple celle du dépôt national pour les collections publiques auquel pourrait s'ajouter une surface d'exposition au service des citoyens intéressés ? »*

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

André BAULER
Député